

SEMINAIRE - Actualités en droit des affaires

Jurisprudence et plus si entente



HEG Arc, Neuchâtel
Lundi 23 mai 2016 - 13h45 à 17h15

En partenariat avec:



FIDUCIAIRE | SUISSE

Section des cantons de Neuchâtel,
Jura et Berne romand



Public cible

Avocats, notaires, experts en fiduciaires.

But du séminaire

En se focalisant sur quelques jurisprudences actuelles, les intervenants poursuivent l'objectif de mettre en évidence certaines tendances et interprétations en droit des affaires. Ils dépasseront la simple revue de la jurisprudence pour revenir sur les fondamentaux et l'environnement des thématiques traitées. Un 2e axe de ce séminaire est de se projeter vers l'avenir et d'offrir un regard prospectif sur les développements clés touchant le droit des affaires.

Méthode

Conférences, cas pratiques et espaces de discussion (questions-réponses) rythmeront la demi-journée.

Intervenants

Benjamin Chapuis, Expert-comptable diplômé, Prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

Daniel de Vries Reilingh, Dr en droit, Avocat, LL.M., Expert fiscal diplômé, Etude KGG & Associés, avocats et notaires, Neuchâtel

Bernard Lamboley, Notaire, Athemis, La Chaux-de-Fonds

Marino Montini, Avocat, Etude Montini, Neuchâtel, Prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

Vincent Rivier, Avocat, Préposé à l'Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Nicholas Turin, Dr en droit, Chef de service, Office fédéral du registre du commerce, Berne

Programme

- 13h30 - 13h45 Accueil
- 13h45 - 13h50 Introduction
Benjamin Chapuis & Marino Montini
- 13h50 - 14h25 Chantiers législatifs en cours
Nicholas Turin
- 14h25 - 14h55 La responsabilité du mandataire ou de l'organe de révision
Benjamin Chapuis
- 14h55 - 15h20 Mise en œuvre des recommandations GAFI – Quelles incidences?
Bernard Lamboley
- 15h20 - 15h40 Pause-café
- 15h40 - 16h10 Jurisprudence : surprise ... surprise !
Marino Montini
- 16h10 - 16h50 Jurisprudence fiscale en cas de vente d'actions et restructurations
(y compris de sociétés immobilières)
Daniel de Vries Reilingh
- 16h50 - 17h10 Anthropomorphisme des personnes morales
Vincent Rivier
- 17h15 Fin du séminaire, apéritif offert par la Haute école de gestion Arc

Lieu et accès

Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc
Campus Arc 1
Espace de l'Europe 21
2000 Neuchâtel

Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics:

Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel
Arrêt de bus: Gare / Blaise Cendrars

Inscription

Délai : mercredi 17 mai 2016

En ligne sur: www.ig.he-arc.ch/DroitDesAffaires

Par courrier : HEG Arc, Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel,
à l'att. de Loredana Monica Valcu

Finance d'inscription

CHF 200.- pour la demi-journée (documentation et pause-café comprises).

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

Responsables du séminaire

Benjamin Chapuis, Prof. Haute école de gestion Arc
Marino Montini, Prof. Haute école de gestion Arc

Organisation/ Contact

Loredana Monica VALCU

E-mail : monica.valcu@he-arc.ch

Tél : +41 32 930 20 76

HEG - Haute école de gestion Arc

Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel

www.heg-arc.ch